

PrésentEs :

Mme Robin, chef de bureau des LGT, accompagnée de la personne responsable des LV au bureau des LGT, Mme Pascal, doyen des IG de LV, Mme Sipahimalani, secrétaire nationale responsable du secteur lycée, Mme Stanescu et M. Rollin, responsables du groupe LV national.

Après avoir exposé le contexte difficile dans lequel les collègues de langues vivantes enseignent tant en collège qu'en lycée consécutivement à l'empilement des réformes, nous avons rappelé notre souhait d'épreuves terminales nationales, surtout suite à la dernière réponse faite par le Ministre à l'Assemblée nationale, nous avons abordé, point par point, les problèmes liés à chaque épreuve et les améliorations demandées. Les principaux étant ceux-ci :

- CE : peu d'implicite, place du français → des sujets différents par série, français dans toutes les LV ou aucune
- EE : le lien entre certaines questions d'EE et les notions qui entraînent une forme de récitation, l'introduction de questions écrites en LVA → des sujets plus créatifs ou des sujets directement liés aux documents, nécessité d'annales ou de consignes concernant ces questions en LVA
- CO : attendu sur le résumé toujours pas défini, conditions matérielles mauvaises, chefs d'établissement qui délèguent le travail aux enseignants, mise en place désastreuse des banques académiques (pas de sujets proposés ou pas autorisés à être utilisés, réservées aux collègues soi-disant en difficultés, etc) → mieux définir ce qui est attendu, définir les responsabilités de chacun, une banque nationale pour laquelle les collègues n'auraient pas à fournir de nouveaux sujets pour stopper la surcharge de travail, évaluer la CO avec l'EO si vraiment aucune solution technique ne peut être apportée
- EO : désorganisation des lycées pour l'organisation, 4 notions = trop lourd
- LVA/LELE : coefficients à revoir
- Grilles d'évaluation : minoration de l'aspect linguistique, parfois académiques, compliquées, sans prendre toujours en compte la distinction LV1/LV2 → les revoir, avec une interrogation sur la gamme de notes proposée
- LV3 : impossibilité de la passer en LV1 ou 2 quand non enseignée dans le lycée → nécessité de clarifier ce point par circulaire
- loges : parfois non mises en place
- temps : inadéquation entre temps de préparation et de passation, y compris aux oraux du second groupe → harmoniser les temps
- tiers-temps : des consignes différentes au Bac et en BTS, selon les académies voire les établissements → besoin d'un cadrage national

Nous n'avons obtenu aucune réponse à toutes ces questions, si ce n'est sur le fait que le pilote informatique a bien été corrigé : le détail des notes sera connu par les jurys de délibération.

Pour le reste, c'est comme d'habitude : renvoi à la réforme future du lycée (dont la phase de concertation commencerait en avril-mai) et à un arbitrage politique que la DGESCO ne pourrait pas rendre.

Sur les banques, il nous a été néanmoins répondu que des problèmes techniques et donc de sécurité se posaient. Nous avons expliqué que ça ne pouvait pas être pire que la situation existante où aucun contrôle n'existe.

Sur les coefficients, l'IG nous a assuré être d'accord sur le fait que la LELE à coefficient 1 ne va pas mais, pour des raisons d'équilibre entre les coefficients de spécialité, il n'est pas possible d'y toucher indépendamment du travail sur la réforme du lycée.

La conversation s'est ensuite poursuivie sur un échange sur le fond : nous avons rappelé que nous souhaitons voir des épreuves regroupées en juin, notamment pour limiter l'impact sur l'ensemble des cours et l'organisation des établissements, et qu'il fallait réfléchir à la pertinence de tout évaluer dans les conditions actuelles puisqu'il n'est pas possible de préparer sérieusement tous les élèves à toutes les activités langagières. Nous avons notamment demandé de réfléchir à la possibilité de recourir au document inconnu en EO et au fait de travailler sur les mêmes notions dans toutes les LV et sur tous les niveaux, ce qui entraîne une certaine lassitude chez les élèves.

L'IG a dit qu'on pourrait imaginer un document inconnu lié aux notions dont les contenus devront être revus, afin d'être plus culturelles et linguistiques car, et c'est cela la nouveauté de cette audience, il semblerait que le balancier reviendrait un peu vers cela. On nous a d'ailleurs rappelé que le CECRL n'est qu'un outil et pas une prescription programmatique, qu'il y avait eu une dérive en la matière. Nous avons donc dit combien cela devait être dit plus clairement aux IA-IPR qui, eux, semblent déterminer à poursuivre avec l'ancien dogme pédagogique... La question des manuels est alors survenue car l'IG constate que, comme ils sortent souvent avant les documents ressources, ils ont tendance à devenir la référence programmatique pour les enseignants, ce qui

pose problème.

Nous avons aussi rappelé notre volonté de voir abandonner l'horaire globalisé et la possibilité de LV3 en STMG.

Le lien vers les certifications a été facilement fait en rappelant que nous trouvions anormal que ce qui est possible pour les certifications (calendrier national, sujets nationaux et protégés) ne l'est pas pour le baccalauréat. La réponse qui nous a été faite est que nous ne sommes pas sur les mêmes quantités. Nous avons contesté cet argument en disant que cela se résoudrait facilement avec une date de passation nationale de la CO.

Les IG spécialistes des certifications étant absents, il nous a juste été rappelé la non-obligation de les faire passer et qu'un document plus précis nous sera renvoyé avec le coût et le nombre d'élèves concernés.

Nous avons également appris que ces certifications étaient sur le point d'être reconduites en anglais et espagnol sous la forme d'appels d'offre.

Condamnant l'argent dépensé pour une minorité d'élèves, un petit historique nous a été fait pour nous expliquer qu'au départ, elles servaient à la promotion de l'allemand et qu'ensuite l'anglais et l'espagnol en ont également voulu. Néanmoins, là encore, la piste d'en réduire le coût a été abordée, ainsi que celle de les rendre accessibles à d'autres élèves que ceux des sections européennes. Nous avons rappelé notre opposition tout court aux certifications, en argumentant notamment sur le risque de dépossession de notre pouvoir d'évaluation et sur la menace qu'elle représente sur un baccalauréat qui ressemble de plus en plus à une attestation de niveau de langue. Nous n'avons pas eu de réponse à notre question sur l'intérêt pédagogique de ces certifications pour les élèves. L'IG a promis un rappel aux IPR et aux recteurs quant au caractère facultatif de ce travail pour les enseignants.

Nous avons terminé sur la dénonciation des expérimentations en cours en collège, notamment sur l'introduction de la LV2 en 5° voire 6°, en prenant sur les moyens existants et sur la question des bilangues que cela induit.

L'IG nous a dit qu'elle souhaitait également que tout cela reste sous la forme d'expérimentation et non de généralisation, tant que le CSP n'a pas rendu ces conclusions.

En effet, il semblerait que, dans le cadre de la révision des programmes de collège, le niveau A2 soit rediscuté (puisqu'attendu aussi au baccalauréat) et que l'exposition à la langue se fasse peut-être par des séances moins longues mais plus nombreuses sur la semaine. L'IG nous a bien dit que tout cela n'était que des pistes mais non des arbitrages.

Nous nous sommes saisis de ces questions pour rappeler le manque de continuité et l'absence de diversification que les sections européennes comme les bilangues étaient censées améliorer. Nous avons donc rappelé notre souhait de rediscuter de la carte de ces dispositifs et de leurs contenus et objectifs.

En somme, s'il est clair qu'aucune avancée ne semble à l'ordre du jour sur les LV au baccalauréat, il semblerait qu'un début d'esprit critique sur les pratiques depuis la mise en place du CECRL commence à naître.